REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES

BILAN DU SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES MINES

2000 - 2006

Edition 2007

SOMMAIRE

Préface 04

Reformes institutionnelles 06

Hydrocarbures 10

Activité minière 15

Electricité et dessalement d'eau de mer 17

Distribution d'énergie 23

Maîtrise de l'énergie 25

Santé, sécurité et environnement (HSE) 28

Cooperation régionale et internationale 32

Valorisation des ressources humaines 33

Communication 35

Action sociale 36

Annexes 37

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Energie et des Mines

Bilan du Secteur de l'Energie et des Mines
2000-2006

Direction des Systèmes d'information des Analyses Economiques et de la Documentation

Édition Mars 2007

Conception : Sarl BAOSEM
Tél./Fax. : 021 36 92 47

PREFACE

Le secteur de l'énergie et des mines se devait de continuer à jouer un rôle moteur dans la consolidation des équilibres macro-économiques externes et internes du pays, particulièrement au cours de la phase des réformes institutionnelles engagée par l'Etat durant la dernière décennie et ce, afin de mettre l'économie nationale dans les meilleures conditions possibles de redémarrage de la croissance.

Jusqu'à présent, le secteur a bien tenu ce rôle par un maintien à un niveau appréciable des revenus d'exportations et des recettes fiscales. La conjoncture favorable du marché pétrolier international durant ces dernières années y a certainement contribué, néanmoins, elle ne doit pas occulter les bonnes performances de l'activité productive du secteur.

Cette deuxième édition du bilan du secteur (2000-2006) dresse un panorama exhaustif de nos réalisations dans les différentes activités du secteur de l'énergie et des mines, dont le partenariat occupe une place particulière.

Elle met l'accent sur les reformes institutionnelles engagées depuis l'année 2000 ainsi que sur certains métiers souvent méconnus, dont la communication, la valorisation des ressources humaines et l'action sociale.

Je suis convaincu que cette publication contribuera au développement de la communication et à une meilleure connaissance de notre politique énergétique et minière basée sur le développement durable, la protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité de service au profit de nos citoyens.

D. Chakib Khelil
Ministre de l'Energie et des Mines

REFORMES INSTITUTIONNELLES

Durant la période 2000-2006, trois (03) lois ont été élaborées par le secteur de l'Energie et des Mines pour encadrer les trois branches d'activités que sont les hydrocarbures, l'électricité et les mines.

Par ailleurs, une nouvelle législation relative au développement de l'énergie nucléaire et de son application à des fins pacifiques, est en cours d'élaboration au niveau du secteur et ce, suite à l'élargissement des compétences du ministère de l'énergie et des mines à ce domaine d'activité, et qui assure en conséquence la tutelle sur le commissariat à l'énergie nucléaire (COMENA).

Compte tenu des changements institutionnels qui s'opèrent au niveau du secteur, une réorganisation de l'administration centrale est en cours de finalisation. Elle a pour objectif de séparer les attributions fonctionnelles qui sont prises en charge par les Agences crées par les nouvelles lois et celles qui concernent les aspects liés à la politique énergétique, la stratégie, le contrôle et les relations internationales et qui doivent se renforcer dans les prorogatives du Ministère.

La nouvelle organisation de l'administration centrale, comprendra en particulier une direction de l'énergie nucléaire qui a pour missions le développement de l'électricité nucléaire ainsi que les applications dans les domaines de la santé, de l'industrie, des ressources en eau, etc…

1. La loi relative aux hydrocarbures

La loi n°05-07 du 28 Avril 2005 relative aux hydrocarbures a permis la création de deux agences, ALNAFT et l'ARH :

L'Agence Nationale pour la Valorisation des Hydrocarbures « ANAFT » est chargée de la promotion des investissements dans la Recherche&Exploitation, la gestion et la mise à jour de la banque de données nationales des hydrocarbures. Elle a pour rôle de délivrer les autorisations de prospection, de suivre et de contrôler la mise en œuvre des contrats de recherche et/ou d'exploitation, d'étudier et d'approuver les plans de développement.

L'année 2006 a été marquée par la révision de cette loi et les amendements apportés par l'ordonnance n° 06-10 du 29 Juillet 2006 la modifiant et la complétant, augmentent la participation de Sonatrach à 51% au moins dans tous

M. Sidali BETATA
Pdt. du Comité de Direction

ALNAFT

ARH

M. Noureddine CHEROUATI
Pdt. du Comité de Direction

les contrats de recherche, d'exploitation ainsi que les activités de transport et de raffinage.

Ces amendements visent à rationnaliser l'exploitation des ressources en hydrocarbures afin de répondre d'une part, aux besoins induits par le développement national et de préserver, d'autre part, les richesses naturelles de notre pays au profit des générations futures.

Par ailleurs, l'ordonnance a notamment introduit un amendement prévoyant l'imposition d'une taxe sur les profits sur tous les contrats d'associations signés dans le cadre de la loi n° 86-14 et ce dans le cas où le prix du baril dépasse les 30 $. Cette mesure est appliquée depuis le 1er Août 2006. Cette nouvelle taxe permettra l'augmentation des revenus de l'Etat.

Aussi, et dans le cadre de l'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, un nombre important de contrats parallèles et un cahier de charges des concessions de transport par canalisation ont été signés entre Sonatrach et les deux Agences (Alnaft et ARH).

L'Autorité de Régulation des Hydrocarbures «ARH» est chargée de la supervision de l'approvisionnement du marché national, de la gestion

M. Abdelkader BENYOUB
Pdt. du Conseil d'Administration

ANPM

ANGCM

M. Mohamed Mouloud BENDALI
Pdt. du Conseil d'Administration

CREG

M. Nadjib OTMANE
Pdt. du Comité de Direction

de la caisse de péréquation et de compensation des prix de vente des produits pétroliers, de l'élaboration et du suivi du plan de développement à moyen terme des infrastructures de stockage et de distribution. Elle est également chargée d'établir les demandes de concessions et veille au respect de la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité industrielle et d'environnement (HSE).

2. La loi minière

La loi minière n° 01-10 du 03 juillet 2001 a permis la création de deux nouvelles agences à savoir :

L'Agence Nationale du Patrimoine Minier (ANPM) est chargée essentiellement de la promotion du domaine minier, la gestion du cadastre minier et de la délivrance des autorisations minières tout en assurant leur suivi et leur exécution.

L'agence Nationale de la géologie et du contrôle minier (ANGCM), a pour missions principales le contrôle des activités minières, le respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que la gestion du Service Géologique National.

Le contrôle de l'activité minière est exercé par la Police des Mines. Cette agence est dotée de huit (08) antennes régionales.

3. La loi sur l'électricité et la distribution publique du gaz par canalisations

La loi n° 02-01 du 05 février 2002 consacre la libéralisation du secteur de l'électricité et de la distribution publique du gaz par canalisations. Cette loi a permis la création de la ***Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz «CREG»*** qui doit veiller au fonctionnement concurrentiel et transparent du marché de l'électricité et du gaz et faire respecter les règlements techniques, économiques et environnementaux. Elle fixe les coûts de transport et les tarifs pour les clients non éligibles.

Au cours de l'année 2006, la CREG a établi conformément à la nouvelle loi sur l'électricité, les programmes indicatifs des besoins en moyen de production d'électricité et d'approvisionnement du marché national en gaz naturel pour la période (2006-2015).

HYDROCARBURES

1. Effort dans le domaine de l'Amont Pétrolier

L'exploitation et le développement des richesses naturelles occupent une place importante dans la nouvelle politique énergétique et minière de l'Algérie. Les succès enregistrés en matière d'exploration et de développement, tout en restant modestes par rapport à notre potentiel en hydrocarbures, ne doivent pas être considérés comme des avantages acquis définitivement. En dépit de ses potentialités très prometteuses, notre territoire reste encore sous exploré avec 9 puits/10.000 Km², alors que la moyenne mondiale est de 100 puits/10.000 Km².

Le nombre de contrats signés qui est de quarante trois (43) depuis 2000, s'avère appréciable ; il n'est cependant pas élevé lorsqu'il est comparé aux réalisations de certains pays concurrents. Aujourd'hui, une cinquantaine de compagnies pétrolières étrangères opèrent en Algérie.

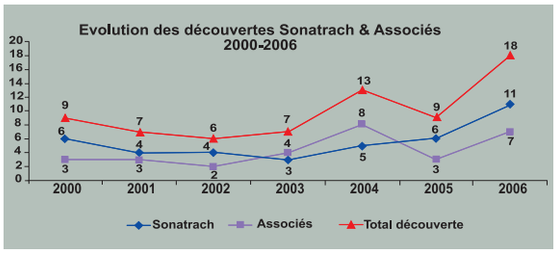

a) Activité exploration

Durant la période 2000-2006, l'activité exploration a connu une dynamique grâce à la mise œuvre d'une nouvelle procédure d'appel d'offres qui a permis la signature d'un nombre important de contrats de recherche avec des compagnies étrangères. Les performances de cette activité se résument comme suit :

- La signature de quarante trois (43) contrats de recherche production,
- Un investissement de 3,5 milliards de $ US dont prés de 2 milliards de $ réalisés par les partenaires étrangers,
- Le forage de 983 000 m soit 356 puits forés,
- La réalisation cumulée de soixante huit (68) découvertes de gisements de pétrole et de gaz.

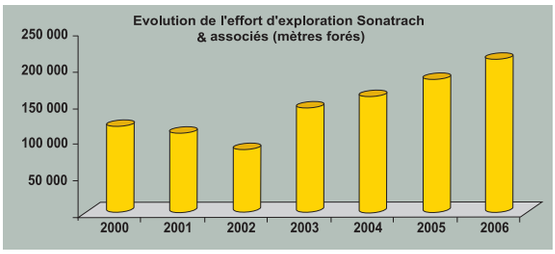

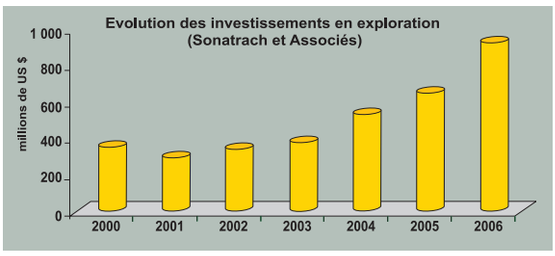

b) Activité developpement

1. Activité de développement en Algérie

En matière de développement des gisements, un investissement de près de 25 milliards de $US a été réalisé durant cette période dont 14 milliards en partenariat et concernent principalement les projets suivants :

1. Le développement du gisement de gaz de In-Salah en partenariat avec BP -Statoil

Ph. BP

pour un montant de 2.5 milliards de $US pour une capacité de production de 9 milliards de m³/an de gaz,

2. L'entrée en production du gisement de gaz In Amenas en partenariat avec BP-Statoil pour un montant de près de 1,7milliard de $US. Ce projet permettra l'augmentation de la production de gaz naturel pour atteindre un volume de 9 milliards de m³/an,

3. La réalisation en cours du projet de gaz intégré de Gassi Touil en partenariat avec le groupement espagnol Repsol et Gaz Natural pour un investissement estimé à 3,6 milliards de $US. Au cours de l'année 2006, il a été procédé à la création de la société de liquéfaction dénommée El Andalous LNG. Cette usine entrera en production en 2010,

4. Le développement par Sonatrach seule et en association de plusieurs gisements de pétrole et de gaz dans différentes régions (Ourhod, Zarzaitine, Boosting de Hassi R'mel, MLN, les gisements satellites de Hassi Berkine et les gisements qui devront desservir la nouvelle raffinerie d'Adrar).

2. Activité de développement à l'international

Dans le cadre du développement à l'international, Sonatrach est présente dans le gisement de Camisea au Pérou à travers une participation de 10% en amont et 21 % dans le transport. Pour rappel, la production de ce gisement est de 35000 baril/j de condensat et de GPL et de 5 milliards de m³/an de gaz naturel.

De plus, Sonatrach International Petroleum Exploration & Production (SIPEX) filiale du groupe Sonatrach a obtenu des contrats d'exploration dans certains pays notamment : la Lybie, le Niger, l'Egypte, le Mali, la Tunisie (Nymhyd).

Dans son plan de développement à moyen terme (2006-2011) et pour renforcer sa position à l'international, le groupe Sonatrach s'est donné comme objectif de tirer de ses activités à l'étranger environ 30% de sa production d'ici 2015, en privilégiant les zones pétrolières d'Afrique.

Il est à rappeler que Sonatrach a acquis des réservations de capacité dans les terminaux de Isle of Grain(Royaume-Uni) et Montoir de Bretagne (France). A ce titre et à l'mage de ce qui a été réalisé au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie, Sonatrach envisage la création d'une filiale en France.

2. Valorisation des Hydrocarbures

Dans le domaine de la valorisation des hydrocarbures, plusieurs projets d'envergures témoignent des perspectives assignées à cette activité. Ces projets concernent notamment la liquéfaction, la pétrochimie de base ainsi que le raffinage et les infrastructures de transport.

a) Acticité Pétrochimie et liquéfaction

La branche pétrochimique offre à l'Algérie une grande opportunité d'intégration du secteur des hydrocarbures dans l'environnement économique national. A ce titre, plusieurs projets ont été réalisés et ou lancés par Sonatrach en partenariat à savoir :

1. L'usine d'Helison de Skikda réalisée en partenariat avec la société allemande LINDE (51%) d'une capacité de 600 millions SCF/an d'hélium et 50000 tonnes/an d'azote pour un investissement de 90 millions $US,

2. La réalisation d'une unité de production de propylène à Tarragone en Espagne d'une capacité de 350 000 tonnes/an en partenariat avec BASF,
3. L'usine de Polyéthylène Haute Densité (PEHD) d'une capacité de 130 000 TM/an à Skikda.

Par ailleurs et dans le domaine du développement de la pétrochimie, le secteur a lancé la réalisation en partenariat d'un ensemble de projets pétrochimiques. Il s'agit de :

- Complexe pour le vapocraquage de l'éthane à Arzew,
- Usine de production de méthanol à Arzew,
- Complexe de craquage de Fuel Oil /Skikda,
- Vapocraquage de naphta à Skikda (oléfines Skikda),
- Complexe de déshydrogénation du propane et du polypropylène /Arzew,
- Projet Complexe d'Ammoniac Béni-Saf de 660 000 tonnes /an,
- Projet Ammoniac Arzew (COI) pour la production de 1 320 000 tonnes /an d'ammoniac et 1072 000 d'Urée en partenariat avec la société ORASCOM (51%),
- Projet ammoniac Arzew (SGBH) pour la production de 1320 000 tonnes /an d'ammoniac et 1072 000 tonnes d'urée en partenariat avec la société Omanaise Souhail Bahwan Group (51%),
- L'usine d'aluminium à Beni Saf en association avec Moubadala/ Dubal d'une capacité de 700 000 tonnes/an (phase : étude de faisabilité).

Le montant d'investissements de ces projets y compris les unités de GNL est estimé à 12 milliards de $US.

b) Raffinage

Afin de satisfaire la demande nationale en produits pétroliers notamment le gas-oil, le secteur a lancé la construction de nouvelles raffineries dans les différentes régions du pays.

1. La nouvelle raffinerie d'Adrar d'une capacité de 600 000 tonnes/an en partenariat avec CNPC (70%) pour un montant de 186 millions de $US et sera opérationnelle en 2007,
2. La construction d'une usine de topping de condensat d'une capacité de 5 millions de tonnes à Skikda dont le contrat d'EPC a été attribué à la société chinoise CNPC pour un montant de 380 millions de $US. Cette unité entrera en production en 2010,
3. Un projet pour la réalisation d'une raffinerie à Tiaret d'une capacité de 15 millions de tonnes/an en 2012.

c) Transport par canalisation

Afin de permettre l'augmentation de la capacité d'évacuation de brut vers le nord pour atteindre un volume de 1,5 millions de bbl/jour, Sonatrach a réalisé un nouveau oléoduc Haoud El Hamra – Arzew (OZ2) d'une longueur de 823 Km pour un montant global de 600 millions $US.

En matière de réalisation des gazoducs reliant l'Algérie à l'Europe, le projet Medgaz d'une capacité de 8 milliards de m³/an enregistre un avancement appréciable. Pour rappel toutes les autorisations pour la construction de ce gazoduc ont été accordées par les autorités les deux pays.

Concernant le projet (Galsi) reliant l'Algérie à l'Italie via la Sardaigne pour le transport de 8 milliards de m³/an, cinq contrats d'achat/vente de gaz naturel ont été signés entre Sonatrach et des sociétés italiennes.

Quant au projet gazoduc (TSGP) reliant l'Algérie au Nigeria d'une longueur de 4500 km, il a fait l'objet d'une étude de faisabilité par le bureau d'études britannique PENSPEN/IPA qui a confirmé la rentabilité de ce projet. Ce gazoduc aura une capacité de transport de 20 à 30 milliards de m³/an et coûtera environ 10 milliards de $US.

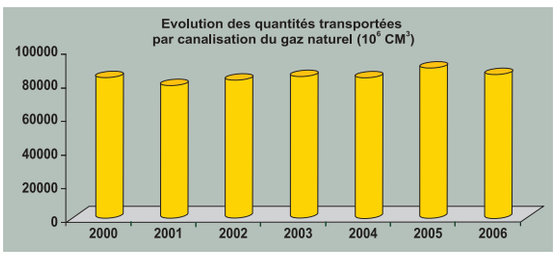

d) Ports pétroliers et transport maritime des hydrocarbures

Dans l'activité portuaire, Sonatrach a réalisé cinq (05) postes de chargement en haute mer de type SPM aux ports pétroliers d'Arzew, de Skikda et de Bejaia pour un montant de 252 millions $US. La gestion de ces ports par le biais d'une concession a été confiée à la nouvelle société STH dont Sonatrach détient 60% de son capital.

Le groupe Sonatrach a acquis au cours de cette période, plusieurs navires de transport de GNL et de GPL ainsi que la signature en juin 2006, d'un accord d'association avec la société japonaise Kawasaki pour la création d'une joint-venture dénommée New Océan Shipping Venture en vue de l'acquisition pour la première fois d'un navire de transport de pétrole brut de type VLCC d'une capacité de 300 000 m³ pour un montant de 120 millions de $US.

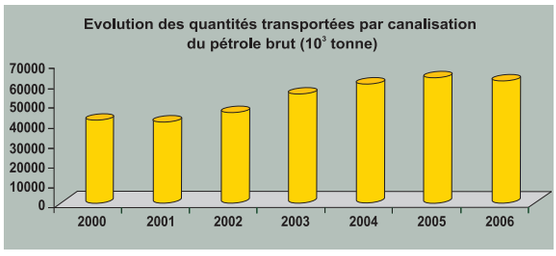

3. Production et exportation des hydrocarbures

a) Production

La production totale d'énergie primaire commerciale est passée de 152 millions de TEP en 2000 à 174 millions de TEP en 2006, soit une hausse moyenne de prés de 3%. La production pétrolière a atteint environ 1.4 million de barils/jour en 2006 contre 890 000 bbl/ jour en 2000 soit une croissance de 57%.

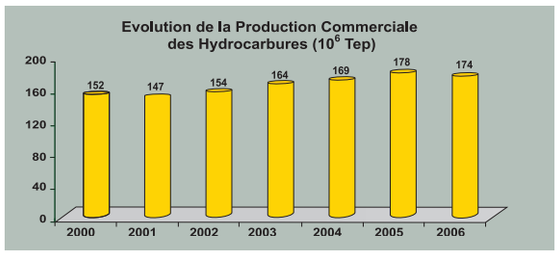

La structure de la production d'énergie primaire, constituée de 87% de produits liquides (pétrole et condensât) en 1980 a considérablement évolué au profit du gaz naturel qui représente actuellement presque 50%.

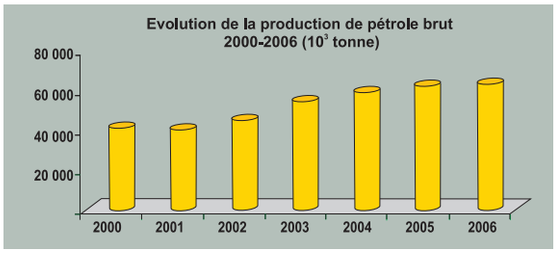

b) Exportation

La nouvelle politique énergétique de l'Algérie a permis à Sonatrach de consolider, durant ces dernières années la promotion et le développement des échanges énergétiques extérieurs à travers des réservations de capacité dans des terminaux étrangers (USA, Angleterre et France). Cette action permet à l'entreprise un accès et un renforcement de ses parts de marché dans ces régions.

Le volume global des exportations est passé de 124 MTEP en 2000 à 140 MTEP en 2006, reflétant ainsi une évolution de 13%.

La valeur des exportations durant la période 2000-2006 a atteint 213 milliards de dollars US dont prés de 54 milliards réalisés durant l'année 2006.

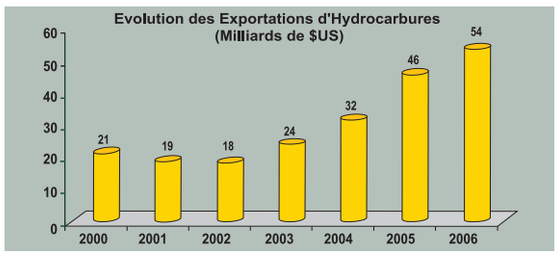

c. Fiscalité pétrolière

Concernant les revenus de l'Etat, un montant de prés de 11 000 milliards de DA en matière de fiscalité pétrolière a été versé au trésor public durant la période (2000-2006).

La valeur de cette fiscalité est passée de 1174 milliards de DA en 2000 à 2745 milliards de DA en 2006 soit une croissance moyenne annuelle de 15 %.

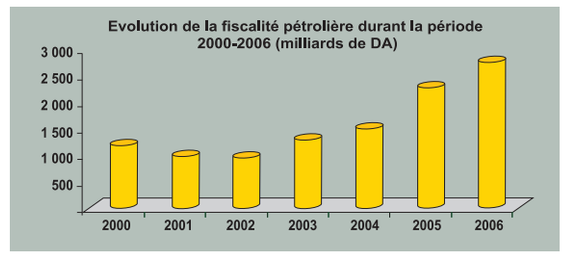

d. Perspectives

Les perspectives à moyen terme (2006-2011) du secteur prévoient, globalement, une relance de la production du pétrole et du gaz, une augmentation significative de nos exportations d'hydrocarbures notamment de pétrole brut, de gaz naturel et de GNL et une relance de l'industrie pétrochimique de base avec le lancement de plusieurs projets en partenariat.

ACTIVITE MINIERE

1. Actions de Partenariat

Les nouveaux investissements dans l'activité minière devraient soutenir la forte croissance de la branche mines dans la durée. La part des investissements étrangers dans cette dynamique est grandissante. Elle a pris son essor avec quelques partenariats exemplaires ces dernières années à savoir :

- L'Australien Gold Mines of Algeria a acquis une prise de participation majoritaire de 52% (12,5 millions $ US) dans le capital social de l'entreprise Enor pour le développement des gisements aurifères de Tirek-Amesmessa (Tamanrasset),
- L'indien Mittal Steel s'est assuré un accès direct à l'approvisionnement en minerai pour son unité d'EL-Hadjar, en participant (10 millions de dollars) à l'ouverture du capital de Ferphos (70%) qui exploite les gisements de fer de la région de Tébessa,
- L'Australien Westem méditerranéen Zinc est né d'un partenariat entre la société Terramine Australie et le groupe ENOF – ORGM (respectivement 65% et 35 %) pour le développement et l'exploitation du gisement de Zinc de Oued Amizour (Béjaia),
- L'Egyptien Orascom a engagé 12 millions de dollars pour l'exploitation des gisements de calcaire pour les besoins de sa cimenterie à M'sila,
- Un accord de partenariat a été signé entre l'ORGM-Sonatrach (49%) et la société chinoise Shaolin (51%) pour la mise en valeur des prospections d'or, de cuivre et de Zinc-plomb dans les régions de Tamanrasset, de Bechar et de Sétif.

Le montant de l'investissement de la phase d'exploration et de recherche est estimé à 6 millions de $US.

- Les sociétés juniors montrent un intérêt pour l'exploitation en Algérie à l'exemple du Maghreb Minérals, partenaire majoritaire de l'ORGM pour l'exploitation d'or et de cuivre (Tanchafao) dans la région du Hoggar.
- La signature d'un protocole d'accord entre le Ministère et le bureau chinois de l'exploration et l'exploitation des ressources minérales et géologiques de la province de Hunan pour la réouverture de la mine de Zinc-Plomb d'El Abed. Le montant de l'investissement de cette opération est estimé à 1,2 milliard de dinars.

2. Opérations d'adjudication

La nouvelle dynamique ouverte par la loi de juillet 2001 s'évalue aussi par l'arrivée sur le domaine minier national de plus de 1000 nouveaux opérateurs privés nationaux grâce aux dix neuf (19) opérations d'adjudication de la petite et moyenne mine réalisées au cours de la période 2000–2006. Elles ont permis d'octroyer 631 titres miniers principalement dans l'extraction des substances minières. Ces opérations ont généré des recettes de plus de 3 milliards de DA versées au Trésor Public.

Elle s'est traduite aussi par une forte production d'agrégats, de phosphates, d'argile et de sable. Le volume de la production d'agrégats est passé de 8,5 millions de m³ en 2000 à plus de 28 millions de m³ en 2006 soit plus d'un triplement. Cette activité a réalisé un chiffre d'affaires de 61 milliards de DA en 2006. Elle a permis la création de 29 000 emplois dont 18 000 par le secteur privé.

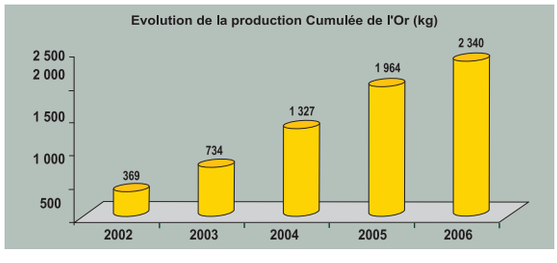

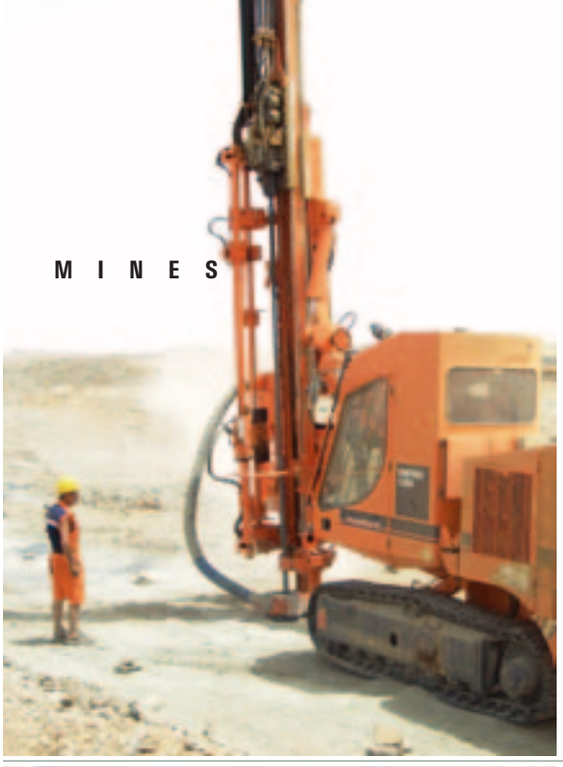

3. Réalisation de production

Depuis l'année 2000, la branche « mines et carrières » poursuit une croissance forte de prés de 10% en moyenne annuelle. L'augmentation de la production de l'or, du fer, du phosphate et des agrégats est le principal moteur de cette croissance.

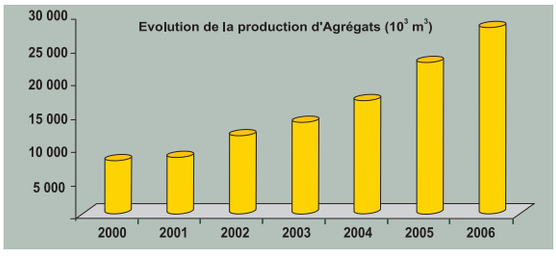

4. Secteur privé

Le secteur privé dans la branche «mines et carrières» compte plus de 1000 petites et moyennes entreprises activant dans le domaine d'extraction de marbre, de sel, d'agrégats et autres substances. Il emploie 18000 agents à fin 2006 et a réalisé un chiffre d'affaires de 46 milliards de DA.

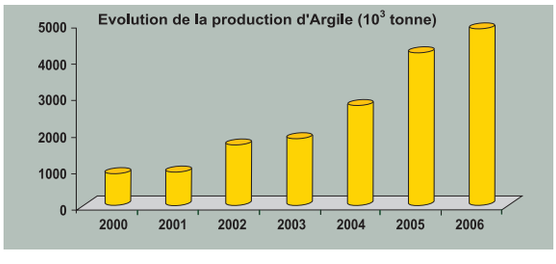

Station KAHRAMA - Arzew

ELECTRICITE ET DESSALEMENT D'EAU DE MER

1. Electricité

a) Adaptation du contexte institutionnel

Afin de se conformer à la nouvelle législation et pour des raisons d'efficacité et de rentabilité, Sonelgaz a entamé une nouvelle restructuration à travers la filialisation des métiers de base qui sont la production de l'électricité, le transport de l'électricité et du gaz.

La distribution, vu sa complexité, s'est constituée dans un premier temps en quatre directions générales régionales (filiales).

b) Réalisation de production de l'électricité

La production de l'électricité a connu une forte croissance en passant de 25 Téra Watt Heures (TWH) en 2000 à 35 TWH en 2006, reflétant une hausse annuelle moyenne de 6%.

La puissance installée du parc national d'électricité a atteint 8000 MW en 2006 contre 5900 MW en 2000, ce qui correspond à une expansion de 36%.

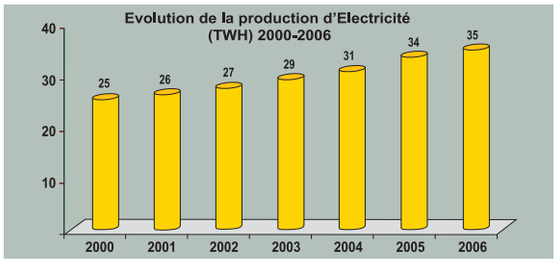

c) Projet de développement de l'électricité

Le parc national de la production de l'électricité a été renforcé durant cette période par la réalisation de huit (08) centrales électriques par Sonelgaz et AEC, il s'agit de :

- La centrale du Hamma dans la willaya d'Alger pour une capacité de 420 MW,
- La centrale Fkirina willaya d'Oum El Bouaghi d'une capacité de 292 MW,
- La centrale d'Illizi d'une puissance de 9 MW,
- La réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Ziama dans la willaya de Jijel d'une capacité de 100MW,
- La réalisation par AEC de la centrale d'Arzew (321 MW) en partenariat avec Black and Veatch,

- La centrale de Skikda (827 MW) réalisée par AEC en partenariat avec la société canadienne SNC Lavallin,
- La centrale de Naama d'une capacité de 176 MW,
- La centrale de Berrouaghia (480 MW),

Afin de satisfaire les besoins accrus en électricité, le secteur a lancé la réalisation d'autres centrales à savoir :

- La centrale de Hadjret el Ennous (1227 MW) Willaya de Tipaza, sera réalisée par l'AEC en partenariat avec SNC Lavallin qui détient 51% du capital social. Le montant de l'investissement de ce projet est estimé à 826 millions de $US.
- La construction de deux centrales électriques d'une puissance de 800 MW chacune à Terga (Ain Témouchent) et à Koudiet El Derraouch (El Taref).

Dans le cadre de l'amélioration de qualité de service, Sonelgaz a mis en œuvre depuis l'année 2005, un plan visant le recrutement d'environ 10 000 agents à travers l'ensemble des directions régionales de distribution et seront chargés de relever la consommation énergétique de la clientèle.

d) Energie Nouvelle et Renouvelable

Les énergies renouvelables constituent les énergies d'avenir pour la planète. Une importance de plus en plus accrue leur est accordée, aussi bien par les pays industrialisés que par les pays en voie de développement.

Consciente de ces enjeux, l'Algérie a intégré le développement des énergies renouvelables dans sa politique énergétique. L'adoption d'un cadre juridique favorable au développement de ces énergies, la réalisation d'importantes infrastructures dans ce domaine et la planification d'importants projets en est la parfaite illustration.

Concernant l'effort consenti pour le développement des énergies renouvelables en Algérie, il est à signaler l'électrification au solaire de 18 villages du grand Sud, dans le cadre du Programme National d'Electrification 1995-1999.

Une deuxième opération de même nature sera réalisée dans le cadre du Programme de Soutien à la Croissance 2005-2009. Elle concernera l'électrification au solaire de 16 villages dans les Wilayas des hauts plateaux et du sud du pays.

Par ailleurs, un programme important a été réalisé pour le compte de la zone steppique des hauts plateaux. Ainsi plus de 3000 foyers ont été électrifiés au solaire et bénéficie d'équipements d'irrigation par le solaire et l'éolien.

Pour consolider la politique du secteur dans ce domaine, la société NEAL a été créée entre le secteur public (SONATRACH et SONELGAZ) et le secteur privé (la société SIM).

NEAL a déjà lancé la réalisation, dans la wilaya de Laghouat, un projet de production d'électricité à base d'énergie solaire thermique et du gaz naturel, d'une capacité de 150 MW. Ce projet a été attribué à la société espagnole Abener pour un montant d'investissement de 300 millions de $US. Elle a aussi initié la réalisation d'une ferme éolienne de 10 MW dans la wilaya de Tindouf.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un important programme de développement des énergies renouvelables qui prévoit de porter la part des énergies renouvelables dans le bilan de production électrique national à 5% à l'horizon 2015.

2. Dessalement d'eau de mer

La mobilisation des ressources en eau depuis l'indépendance a été axée en premier lieu sur les ressources souterraines et de surface. L'accroissement rapide de la demande en eau dans les secteurs de l'irrigation, l'industrie ainsi que les besoins incompressibles de la population ont amené les pouvoirs publics à mobiliser de plus en plus les ressources superficielles.

Centrale élctrique d'El-Hamma - Alger

Les aléas pluviométriques enregistrés notamment lors de ces deux dernières décennies ont malheureusement réduit l'impact attendu des investissements réalisés. Le recours au dessalement d'eau de mer devient alors indispensable pour sécuriser l'alimentation en eau potable des populations des villes côtières.

Dans ce cadre, le Ministère de l'Energie et des Mines en collaboration avec le Ministère des Ressources en Eau ont mis en œuvre par le biais de l'AEC (Algerian Energy Company) un programme pour la réalisation treize (13) unités de dessalement d'eau de mer, d'une capacité globale de 2.26 millions de m^3 jour et sera réalisé à l'horizon 2009.

La première usine de dessalement à Arzew d'une capacité 90 000 m^3 /J réalisée en partenariat avec la société Black & Veatch Africa, a été mise en exploitation en août 2005. Cette unité a permis l'amélioration de l'approvisionnement de cette région en eau grâce à la production cumulée de 32 millions de m^3.

Les autres unités sont en cours de réalisation ou en cours de lancement à savoir :

- L'unité de Hamma (200 000m^3/j) en partenariat avec GE Ionics/USA (70%) pour un montant de 250 millions de $US dont les travaux de réalisation ont enregistré un taux d'avancement global de 60%,
- Les unités de Skikda, de Beni Saf et Honaine (500 000m^3/j) en partenariat avec Geida/Espagne (51%) pour un montant global de 540 millions de $US. L'unité de Skikda enregistré un taux d'avancement de 28%, alors que celles de Beni Saf et Honaine, sont en cours de démarrage,
- Les unités de Cap Djenet et Mostaganem (300 000m^3/j) en partenariat avec Inima Aqualia/Espagne (51%) pour un montant global de 365 millions de $US dont les travaux seront lancés avant la fin de l'exercice en cours,
- L'unité de Fouka (120 000m^3/j) en partenariat avec SNC Lavalin/Canada (51%) pour un montant de 169 millions de $US dont le démarrage des travaux est prévu en début de l'année 2007,
- L'unité de Souk Tlata (200 000m^3/j) a été attribuée au groupe Emiratie El Abbar,
- Les unités d'Oran (500 000m^3/j), El Tarf (50 000m^3/j) et Ténès (200 000m^3/j) en phase de choix du partenaire.

STATIONS DE DESSALEMENT D'EAU DE MER

Projet	Capacité (m^3/j)	Localisation	Partenaire	Dénomination de la société	Montant de l'investissement (USD)	Paticipation (%) Partenaire / AEC	Constructeur	Délais de réalisation	Date de mise en service de l'usine	Exploitant
Arzew	90 000	Zone Industrielle d'Arzew	Black and Veatch (Afrique du Sud)	Kahrama (Japon)	402 469 000,00	5% / 95%	IHI - ITOCHU	32 mois	06-févr-06	Sogex (Oman)
Hamma	200 000	Alger, Les Sablettes	GE Ionics (USA)	Hamma Water Desalination (HWD)	250 000 000,00	70% / 30%	ORASCOM - BESIX (Egypt-Belgique)	24 mois	Decembre 2007	GE IWPT Algeria (Algérie)
Skikda	100 000	Zone Industrielle de Skikda	GEIDA (Espagne)	Aguas De Skikda (ADS)	105 604 167,00	51% / 49%	UTE GEIDA (Espagne)	24 mois	Janvier 2008	UTE Desaladora Skikda Operación y Mantenimiento (Espagne)
Béni Saf	200 000	Béni Saf, Ain Témouchent	GEIDA (Espagne)	Béni Saf Water Company (BWC)	204 300 603,00	51% / 49%	UTE GEIDA (Espagne)	24 mois	Juillet 2008	UTE Desaladora Béni Saf Operación y Mantenimiento (Espagne)
Honaine	200 000	Tlemcen	GEIDA (Espagne)	Miah Bahr Honaine (MBH)	230 018 601,62	51% / 49%	UTE Desaladora Honaine Construction (Espagne)	24 mois	Décembre 2008	Geida Tlemcen (Espagne)
Mostaganem	200 000	Mostaganem	INIMA-AQUALIA (Espagne)	Shariket Tahliat Miah Mostaganem (STMM)	211 261 500,00	51% / 49%	UTE Mostaganem (Espagne)	24 mois	Décembre 2008	-
Cap Djinet	100 000	Cap Djinet, Boumerdes	INIMA-AQUALIA (Espagne)	Shariket Miah Ras Djinet (SMD)	153 721 000,00	51% / 49%	UTE Cap Djinet (Espagne)	24 mois	Décembre 2008	-
Fouka	120 000	Tipaza	SNC Lavalin (Canada)	Miah Tipaza (MT)	168 664 149,17	51% / 49%	SNC LAVALIN - PRIDESA (Canada-Espagne)	24 mois	Janvier 2009	-
Souk Tlata	200 000	Tlemcen	Malakof (Malaisie)	-	-	51% / 49%	-	24 mois-	Juin 2009	-
Oued Sebt	100 000	Tipaza	-	-	-	51% / 49%	-	24 mois	Avril 2009	-
Mers El Hadjaj	500 000	Oran	-	Cap Ma	-	51% / 49%	-	24 mois	Décembre 2009	-
Tenes	200 000	Tenes	-	Mainis Li Tahlia	-	51% / 49%	-	24 mois	Décembre 2009	-
El Tarf	50 000	El Tarf	-	Taref Miah Adhba	-	51% / 49%	-	24 mois	Décembre 2009	-
TOTAL	2 260 000									

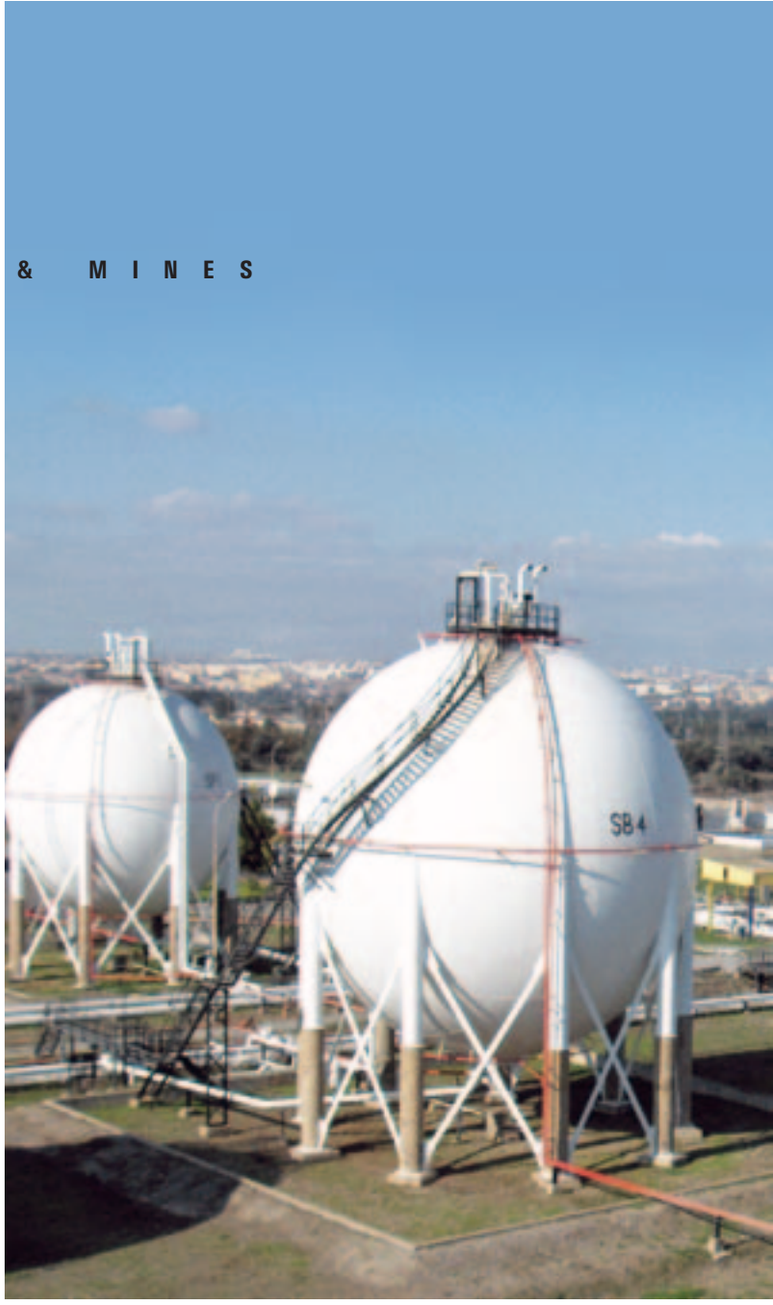

DISTRIBUTION D'ENERGIE

La consommation nationale de l'énergie, toutes formes confondues (Gaz, Produits pétroliers et Electricité) est passée de 30 millions de TEP en 2000 à 36 millions de TEP en 2006. Cette reprise de la consommation enregistrée ces dernières années devrait se consolider sur le moyen terme avec les perspectives de la croissance économique du pays.

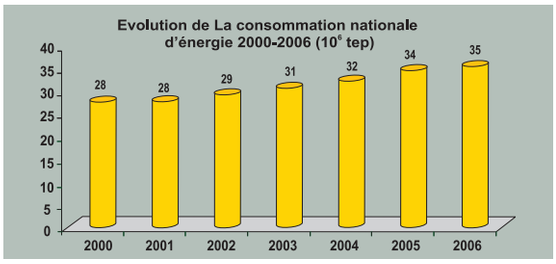

1. Distribution des produits pétroliers

La demande en produits pétroliers a enregistré une croissance forte et soutenue de 6% par an durant la période pour atteindre 12 millions de tonnes en 2006. Elle est tirée notamment par l'augmentation de la consommation du gas-oil (+8%).

En matière de réalisation d'infrastructures de stockage et de distribution de produits pétroliers, le secteur poursuit sa politique d'encouragement des opérateurs privés à investir dans toute la chaîne de l'activité conformément au décret exécutif n° 97-437. Depuis la promulgation de ce décret, le Ministère a délivré :

- 556 autorisations pour la réalisation de stations-service dont 225 sont opérationnelles,
- 238 autorisations d'extension de stations-service pour la distribution de GPL/C dont 127 sont opérationnelles,

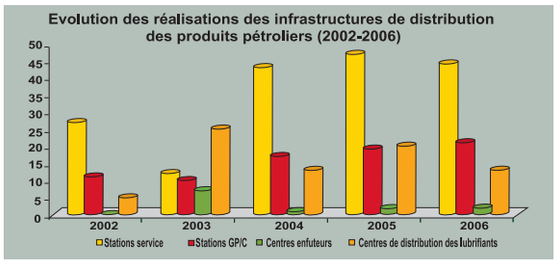

- 113 autorisations pour la distribution des lubrifiants, dont 86 sont opérationnelles,
- 53 autorisations pour la réalisation de centres enfûteurs dont 14 sont opérationnelles,
- 21 autorisations pour la distribution des bitumes dont 05 sont opérationnelles,
- 12 autorisations pour la réalisation de centre de stockage de carburants dont 03 sont opérationnelles,

2. Distribution de l'électricité

La consommation de l'électricité a enregistré une hausse moyenne de 6% durant cette période pour atteindre 28 TWH en 2006. Cette croissance a concerné toutes les catégories de clients (industriels et ménages).

Le nombre total d'abonnés à fin décembre 2006 est de 5,8 millions. Quant à l'électrification rurale, l'effort consenti par l'État au cours de cette période a permis la réalisation de 24 000 km de lignes électriques pour le raccordement de prés de 270.000 foyers. Le taux d'électrification nationale a atteint 97%.

3. Distribution du Gaz Naturel

La consommation du gaz naturel du marché intérieur a connu une forte croissance avec un taux moyen de 7% par an durant la période 2000-2006. Par ailleurs, il y a lieu de signaler la desserte en gaz naturel de 365 localités pour le raccordement de plus de 600 000 foyers. Le nombre d'abonnés à fin décembre 2006 a atteint 2,2 millions permettant ainsi de porter le taux de raccordement à 37% contre 29% en 2000.

4. Programme d'électrification Rurale et Distribution Publique de Gaz (2005-2009)

La charge de développement en infrastructures pour la couverture des besoins du pays en énergie électrique et en gaz naturel a été essentiellement assumée par l'Etat. A ce titre, l'Etat a consenti des investissements très lourds durant la période 2005-2009. Environ, 300 milliards de DA ont été engagés uniquement pour l'électrification et la distribution publique de gaz afin de raccorder prés de 300 000 foyers en électricité et plus de 1 million de branchements en gaz naturel.

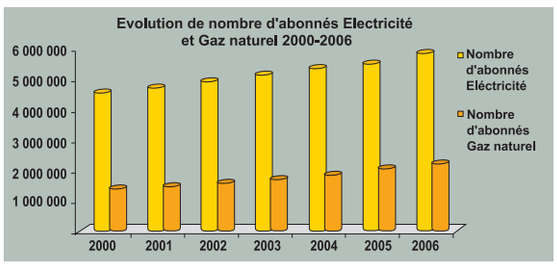

MAITRISE DE L'ENERGIE

La maîtrise de l'énergie est une composante essentielle du développement économique et social, de la préservation de l'environnement et de l'utilisation optimale des ressources énergétiques nationales.

Depuis la promulgation de la loi n° 99-09 relative à la maîtrise de l'énergie, un processus de réflexion a été engagé avec l'objectif d'élaborer une stratégie nationale de maîtrise de l'énergie adaptée au contexte de l'économique de marché, tenant compte des grandes orientations du programme du gouvernement relatif au volet- énergie.

Cette stratégie vise à renforcer le cadre légal et institutionnel mis en place pour encorager l'implication du secteur privé dans les programmes et favoriser le développement d'un marché de la maîtrise de l'énergie.

La mise en œuvre de cette politique sectorielle devra assurer une cohérence une utilisation optimale des principaux instruments mis en place par la puissance publique en faveur de la maîtrise de l'énergie à savoir :

- la réglementation,
- le Programme National de Maîtrise de l'Energie (PNME),
- le Fonds National pour la Maîtrise de l'Energie (FNME),
- le Comité Intersectoriel de la Maîtrise de l'Energie (CIME),
- l'Agence Nationale en charge de la Maîtrise de l'Energie (APRUE).

Durant cette période, l'APRUE a réalisé plusieurs études et actions de communication et de sensibilisation nécessaires à la préparation du programme nationale de maîtrise de l'énergie (PNME).

De plus, elle a réalisé quatorze (14) audits énergétiques pour des institutions publiques et collectivités locales.

En matière de communication et de sensibilisation, l'APRUE a lancé depuis 2004, une vaste campagne de sensibilisation pour inciter le grand public aux économies d'énergie à travers la télévision et la radio.

SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT (HSE)

La protection de l'environnement, la préservation de la santé des travailleurs et les ressources naturelles des multiples facteurs de dégradation et de pollution sont devenus des enjeux majeurs pour notre pays.

Le processus des réformes socio-économiques et institutionnelles engagées par notre secteur, accorde une place privilégiée aux préoccupations de préservation de l'environnement, de la santé et du bien être des populations.

A ce titre, le nouveau cadre législatif, constitué des trois lois cadre du secteur, donne une importance capitale aux volets santé, sécurité industrielle et environnement. Il a introduit un ensemble de dispositions auxquelles doivent se soumettre toutes les entreprises nationales et étrangères en matière de HSE.

A cet effet, le groupe Sonatrach a signé un contrat en 2005 avec le bureau d'expertise norvégien DNV portant sur l'étude et la mise en place d'un système de gestion des crises et des situations d'urgences.

Ce nouveau système de gestion de crises est basé sur le principe de l'ICS (Incident Command System) et s'applique aux différents sites industriels afin de limiter les atteintes aux personnels ainsi qu'aux installations du secteur.

Par ailleurs, et dans le cadre de la stratégie du secteur en matière de protection des citoyens des risques industriels, il a été décidé de la délocalisation de la ville actuelle Hassi Messaoud en tant que pôle industriel très sensible qu'il faut préserver. Pour cela, la conception et la réalisation d'une nouvelle ville sont devenues une réalité incontournable.

Le projet de construction de la nouvelle ville de Hassi Messaoud sera une ville d'excellence en matière d'activité pluridisciplinaire, d'affaires et de formation de très haut niveau et de recherche scientifique spécialement dédié notamment aux hydrocarbures.

Le lieu dit Oued El Maraa qui est situé à environ 70 km au nord de l'actuelle ville de Hassi Messaoud a été retenu pour ce Méga Projet dont l'étude du plan directeur d'aménagement sera finalisée par le Bureau d'Etudes International de Dar El Handassa durant le mois d'avril 2007.

A cet effet, il été également procédé à la création de l'EPIC de la nouvelle Ville de Hassi Messaoud, le 24 février 2007.

Par conséquent, une série de textes réglementaires ont été élaborés par notre secteur en vue de parer à d'éventuelles situations similaires à celles vécues à Hassi Messaoud, à savoir :

1. Déclaration de Hassi Messaoud, Zone à risques majeurs,

2. Déclaration de l'actuelle ville de Hassi Messaoud, Zone à risques majeurs,

3. Déclaration de Hassi R'Mel, Zone à risques majeurs,

4. Déclaration du Pôle de Berkine, Zone à risques majeurs,

5. Déclaration du Pôle d'In Aménas, Zone à risques majeurs,

6. Déclaration de la Zone Industrielle de Skikda et d'Arzew, Zones à risques majeurs,

7. Déclaration de Hassi R'Mel, Zone à risques majeurs.

Entre autres actions, il y a lieu de citer :

- Les efforts consentis par le secteur pour la réduction du gaz torché. Le taux de torchage est passé de 80% en 1970 à environ 7% actuellement. A moyen terme, l'objectif est de réduire ce taux de torchage à 3%,
- L'encouragement pour l'utilisation des carburants propres à travers les lois des finances et les textes réglementaires définissant les prix et les marges de distribution des produits pétroliers,
- Le projet d'In Salah Gaz entre Sonatrach et BP visant la séquestration du carbone à raison de 1.2 million de tonnes/an au niveau du gisement gazier,
- La création de la société multinationale pour la lutte contre la pollution marine : un contrat d'étude de faisabilité a été signé pour la création de cette société,
- La participation du ministère dans l'élaboration d'un plan d'actions pour la dépollution d'Oued El Harrach,
- La constitution d'une banque de données sur les accidents et les incidents au niveau du secteur pour permettre aux décideurs de prendre les dispositions nécessaires afin d'identifier les moyens adéquats pour la prévention et l'intervention au niveau des installations du secteur.

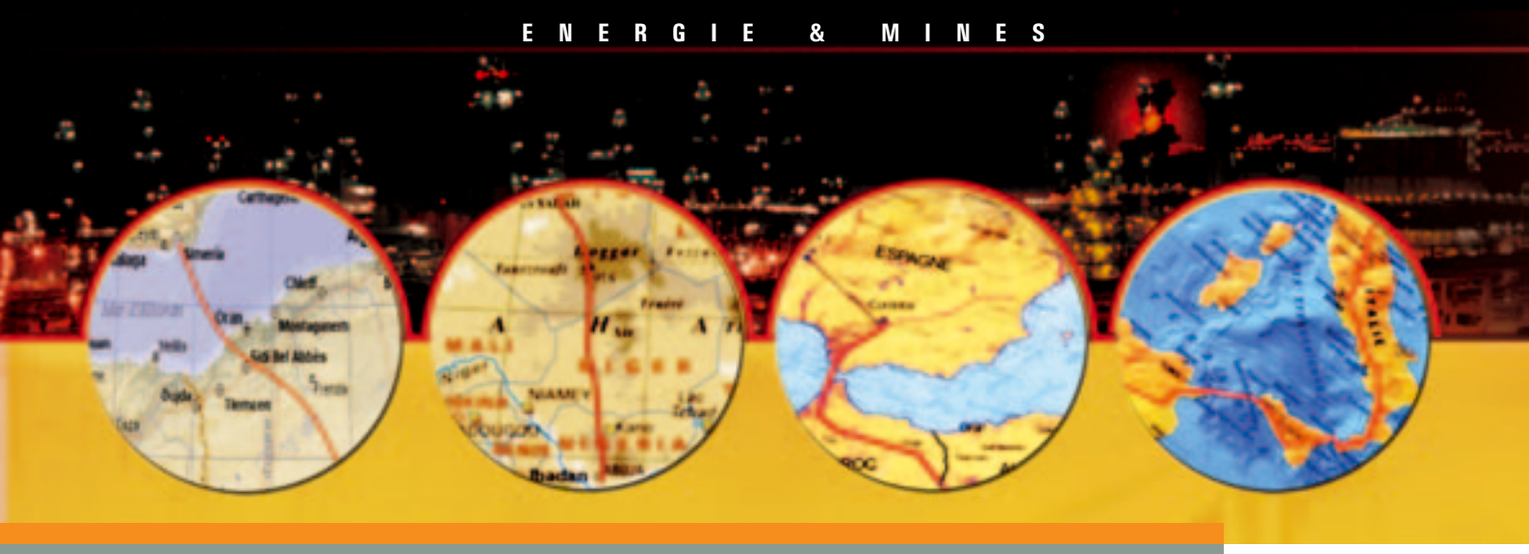

COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE

La stratégie algérienne de coopération accorde une place privilégiée à l'énergie en tant que levier fondamental de l'intégration régionale à l'échelle du Maghreb, de l'aire Euro - méditerranéenne et du continent africain.

A travers la mise en œuvre de sa nouvelle politique énergétique, l'Algérie a remarquablement consolidé, durant ces dernières années, son action en faveur de la promotion et du développement des échanges énergétiques régionaux.

Le gaz naturel et l'électricité constituent des vecteurs importants de développement de la coopération pour la réalisation d'un ensemble maghrébin intégré et au-delà, la mise en place progressive d'une zone Euro-méditerranéenne de libre-échange, notamment par :

- le développement des échanges d'énergie par les interconnexions gazières et électriques notamment avec le Maghreb et l'Europe,
- l'industrialisation, grâce à l'implantation de projets d'envergure régionale dans la pétrochimie, le dessalement et les hydrocarbures,
- la mise en œuvre de programmes communs d'efficacité énergétique et de protection de l'environnement.

Au plan international, l'Algérie met à profit sa présence au sein des organisations et institutions internationales et régionales pour proposer des axes de coopération avec les partenaires internationaux et répondre à leurs préoccupations dans le sens de la sécurité de leurs approvisionnements et la garantie de leurs intérêts économiques et industriels.

A titre d'illustration, l'Algérie a signé en 2002, un accord d'association avec l'Union Européenne. Par ailleurs, elle a engagé un long processus de négociation de son adhésion à l'OMC.

Au sein de l'OPEP, l'Algérie continue à œuvrer pour :

- La poursuite et l'approfondissement du dialogue entre les producteurs et les consommateurs pour parvenir à un consensus sur la nécessaire stabilité du marché pétrolier et un niveau d'équilibre des prix,
- Une prise en charge équitable des préoccupations environnementales au niveau international, garantissant aux pays producteurs de pétrole et de gaz naturel la stabilité de leurs revenus pour soutenir leurs efforts de développement.

Dans ce même cadre, l'Algérie œuvre dans le sens du renforcement de la coopération interarabe et le développement concerté de son industrie pétrolière, dans le cadre de l'OPAEP partant des potentialités propres à chaque pays et visant la consolidation de leurs économies.

L'Algérie est également un membre fondateur de l'association des pays producteurs de pétrole africains (APPA), dont l'objectif est de promouvoir la coopération et les échanges en relation avec d'autres organisations internationales et régionales.

L'Algérie qui abrite le siège de la commission de l'énergie (AFREC) créée en 2001 et dont la mission principale est de promouvoir l'assistance et la coopération énergétique africaine et le développement de marchés intégrés africains ne ménage aucun effort pour soutenir et encourager cette jeune organisation dans la concrétisation de ses objectifs.

L'adhésion de l'Algérie à l'OLADE et l'émergence d'AFROLAC en tant que cadre intercontinental de coopération, favorisent les synergies en vue de mobiliser les potentiels énergétiques considérables dont elles disposent au service du développement durable.

VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES

1. Emploi

Le secteur de l'énergie et des mines emploie aujourd'hui environ 210 280 agents dont 43 500 par le secteur privé. 63% de l'effectif du secteur public relèvent de SONATRACH et de ces filiales.

En matière de promotion de l'emploi féminin, le secteur a pris l'initiative avec la création de l'observatoire de l'emploi féminin qui s'inscrit dans la nouvelle procédure de gestion des ressources humaines (bourse d'emploi, appel à candidature et l'organisation de la mobilité des cadres).

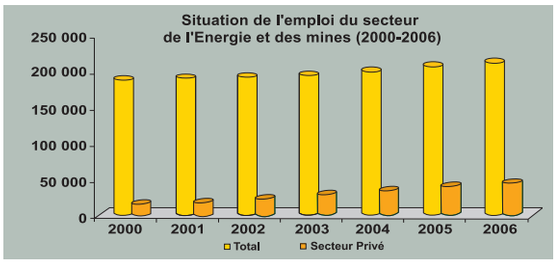

2. Formation

Les changements institutionnels et organisationnels qui s'opèrent au niveau du secteur ont conduit à placer la formation de la ressource humaine au cœur de ce processus.

La préparation et l'adaptation continue des compétences pour la prise en charge des changements introduits et la maitrise des nouveaux métiers font de la formation une préoccupation majeure de l'ensemble des managers des entreprises et organismes du secteur de l'Energie et des Mines.

Pour ce faire, des actions concrètes sont entreprises depuis quelques années et pilotées directement du niveau central telles que :

- L'organisation, annuellement, d'une conférence formation du secteur de l'Energie et des Mines (la troisième a eu lieu en décembre 2006 sur le thème des formations dans le domaine du management),
- Le lancement et la supervision d'un projet de préparation de la relève aux postes clés et stratégiques afin de préparer les compétences nécessaires aux développements des entreprises et d'en disposer au moment opportun,
- L'établissement de convention de partenariat entre les institutions de formation du secteur (IAP, Naftogaz, CEP, IFEG) et des institutions de formation étrangères (Robert Gordon University d'Aberdeen, l'Institut français du pétrole, l'Université de Grenoble III, l'Ecole des Mines de Paris…),
- Le lancement d'un projet de mise en place de corporate universités au niveau de Sonatrach et Sonelgaz avec l'objectif de compléter le dispositif organisationnel nécessaire pour déployer les stratégies et mener les projets de transformations induits par les profondes réformes institutionnelles et économiques.

La corporate University contribuera notamment :

- au déploiement de la stratégie du groupe,
- à la formation et à la transmission du savoir–faire,
- à faire évoluer la culture d'entreprise,
- à l'amélioration des processus essentiels.

La nature des activités déployées, les méthodes utilisées, le mode de fonctionnement de cette nouvelle entité ainsi que son positionnement privilégié lui permettront de compléter l'action des centres de formation, des structures fonctionnelles et des centres de recherches-développement.

CASH Assurances SPA

Compagnie d'Assurances des Hydrocarbures

Statut

Société Par Actions (SPA), à capitaux publics.

Capital social

Deux Milliards Huit Cent Millions de Dinars (2 800 000 000 DA).

Actionnaires

- Groupe SONATRACH
- Ministère des Finances à travers la CAAR et la CCR

Chiffre d'affaires en DA

Exercice	CA	Evolution
2000	493 981 100	
2001	1221747 900	147%
2002	1946 180 304	59%
2003	1 977 831 700	2%
2004	1 775 329 057	-10%
2005	4 300 545 926	142%
2006	6 180 000 000	44%

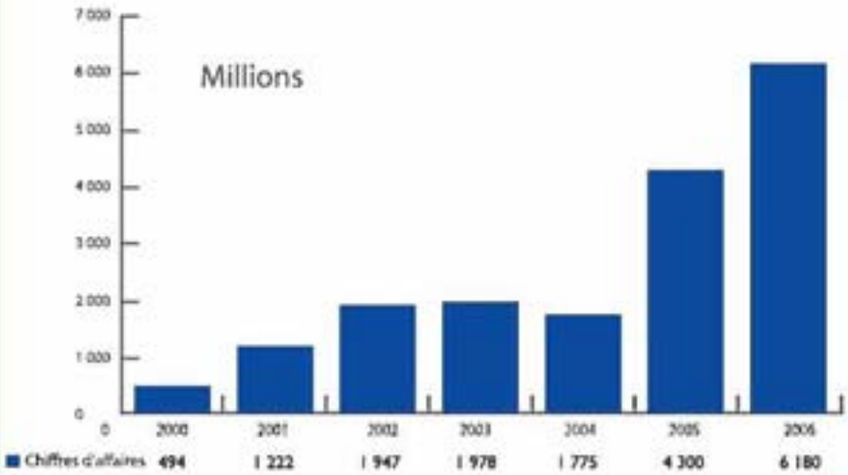

© Bassam 2007

www.cash-assur.com

COMMUNICATION

Le secteur a accompli des avancés appréciables dans le domaine de l'information et de la communication. La diversification de revues d'entreprises, de bulletins d'information et les différentes publications de qualité en attestent de cet effort qui a permis le développement de l'action de communication dans le secteur de l'énergie et des mines.

Parmi ces actions il y a lieu de citer :

- La publication de plusieurs revues par les entreprises du secteur,
- La mise en place d'un site web et une revue spécialisée « Energie & Mines) pour le Ministère,
- La publication depuis 2001 dans le Bulletin des Appels d'Offres du Secteur de l'Energie et des Mines par la SARL BAOSEM, l'ensemble des appels d'offres du secteur. Ce qui nous a permis de faire des économies considérables par rapport aux coûts de la publicité dans les journaux,
- La création d'un club de la presse (Energy Press Club) regroupant l'ensemble de la presse nationale publique et privée pour permettre à nos journalistes une meilleure connaissance des sujets liés à l'énergie et de leur fournir l'information à la base,
- La coopération avec les médias aussi bien nationaux qu'étrangers a permis la réalisation de plusieurs reportages spéciaux mettant en valeur les opportunités d'investissements dans notre secteur et qui ont été diffusés dans différents médias étrangers tels que : (THE TIMES, FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW, PARIS MATCH INTERNATIONAL, THE NEW YORK TIMES, LES ECHOS….), ainsi que les télévisions,
- L'organisation de plusieurs conférences, séminaires et journées d'études thématiques ayant trait aux activités du secteur

Dans cet ordre de préoccupation, la perception et l'approche actuelles doivent être soumises à une profonde réflexion afin de donner une dimension plus dynamique à la communication.

A ce titre, le secteur a tenu son premier symposium sur la communication en janvier 2007. Ce premier symposium dont le premier objectif est de doter le secteur de l'énergie et des mines d'une stratégie de communication cohérente, a permis l'adoption de plusieurs recommandations. Elles constituent pour le secteur un cadre de référence et un repère permettant d'éclairer et de guider l'action de la communication qui devient un acte de management stratégique par les actions suivantes :

- Rendre la chaine de communication interne et externe fluide grâce à des procédures souples et en adaptant les moyens aux objectifs,
- Lancer une action de formation en communication par des experts spécialisés dans ce domaine,
- Promouvoir des outils de communication de masse, comme la radio et la télévision, visant le grand public,
- Favoriser l'émergence d'un système de télédiffusion propre au secteur de l'énergie et des mines,
- Organiser régulièrement des brainstormings et des conférences consacrés à la communication.

ACTION SOCIALE

1. Investissement Social

Le secteur participe d'une manière significative dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion des populations les plus démunies au niveau national à travers des actions de sponsoring par les groupes de Sonatrach et Sonelgaz. Ces actions concernent les activités sociales, culturelles, scientifiques et sportives et ont pour objectifs :

- L'amélioration des conditions de vie des populations démunies par la résorption des écarts entre les différentes couches de la société,
- La contribution active aux programmes visant le développement durable et la création de richesses en privilégiant l'investissement dans la création de l'emploi,
- La consolidation au sein du secteur d'une culture de solidarité en agissant simultanément sur les situations d'urgence et sur le travail à long terme,
- L'aménagement d'infrastructures au profit de la communauté : écoles, hôpitaux, centres de prévention médicale, cellule d'écoute des jeunes en difficultés (SOS psychologue) centres de formation, centrales électriques, station de dessalement d'eau.

2. Fondation Tassili

a) Préservation et valorisation des espaces culturels

Dans le cadre de la conservation, de la préservation et de la valorisation du patrimoine culturel du Tassili, la Fondation Sonatrach Tassili a financé l'aménagement des deux sites culturels les plus visités du Parc National du Tassili : le site de Tintaghirt et le site de Tigharghart.

b) Actions de promotion du patrimoine du Tassili

- Réalisation de films

Deux films en partenariat avec l'office du parc national du Tassili ont été réalisés. Un film sur les aménagements des sites naturels et culturels des sites du parc national du Tassili et un film sur le Cyprès du Tassili.

La Fondation Sonatrach Tassili a sponsorisé la co-production d'un film long métrage en dessins animés, algéro-franco-espagnole, selon la technique de la HD.

Ce film permettra aussi de faire connaitre la bande dessinée algérienne à travers le personnage de Zid ya Bouzid. Ce film lancé en 2006 est en voie de finalisation.

- Réalisation de cartes pédagogiques du Parc National du Tassili

La Fondation Sonatrach Tassili en étroite collaboration avec l'office du parc national du Tassili a réalisé la carte pédagogique du parc national du Tassili.

C'est ainsi que les cartes en version française, italienne et espagnole ont été publiées. Les versions anglaise, arabe et allemande sont en voie de finalisation.

c) protection et préservation du patrimoine de Tassili

Un appel à manifestation d'intérêt pour la préservation, la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel du Tassili a été lancé en 2005.

Plus de 33 sociétés publiques et privées ont répondu à cet appel de manifestation d'intérêt.

d) Action de sponsoring

A la fin du mois de décembre 2005, la Fondation Sonatrach Tassili a soutenu l'Association les Amis de l'Ahaggar pour l'organisation du 2ème festival de la Reine Tinhinan.

ANNEXES

Activité Exploration

Activité	Unité	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Forage	mètres forés	102 704	92 642	76 482	122 614	160 945	184 728	212 506
	nbre puits forés	36	37	28	41	73	64	77
Sismique terrain (2D)	nbre km	8 640	7 116	8 398	11 006	8 176	7 627	11 645
Sismique terrain (3D)	nbre km^2	276	711	2 571	2 874	3 315	4 978	8 638
Nombre de découverte		9	7	6	7	13	9	18

Production des Hydrocarbures, Energie et pétrochimie

Produits	Unités	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Pétrole brut et condensat	10^3 Tonne	58 384	57 147	61 537	69 855	74 328	77 110	77 305
	10^3 Barils	474 143	464 074	497 908	562 201	597 270	618 673	619 294
Gaz Naturel	10^6 m^3	139 499	140 740	139 998	137 634	144 281	151 775	149 509
GPL / champs	10^6 m^3	8 243	8 604	8 694	8 454	8 567	8 601	8 404
Electricité	Gwh	25 008	26 256	27 403	29 192	30 885	33 611	35 007
Produits Raffinés	10^3 Tonne	20 082	21 007	20 434	20 806	18 286	17 724	19 011
Pétrochimie	Tonne	284 083	239 647	215 942	194 362	122 025	179 312	204 535

Production minières (principaux produits miniers)

Produits	Unité	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Minerais d'or	Kg			369	365	593	637	377
Minerais de fer	10^3 T	1 645	1 291	1 200	1 378	1 554	1 668	1 996
Phosphates	10^3 T	877	939	741	905	820	878	1 510
Sel	10^3 T	195	87	117	120	95	94	128
Agrégats	10^3 M^3	7 986	8 542	11 691	13 769	17 022	22 816	28 031

Exportation des hydrocarbures

Par produit	Unités / Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Hydrocarbures liquides	Valeur (109 $ US)	12	10	11	14	20	30	35
	Volume (106 tep)	55	53	56	63	71	75	74
Hydrocarbures gazeux	Valeur (10^9 $ US)	9	9	8	10	11	16	19
	Volume (10^6 tep)	68	64	65	67	65	70	66
Total Exportations	Valeur (10^9 $ US)	21	19	18	24	32	46	54
	Volume (10^6 tep)	123	118	121	130	137	145	140

Exportation hors hydrocarbures

Unités / Années		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total général	(10^3 Us $)	134 058	130 188	115 263	117 077	135 353	188 230	249 218

Consommation nationale d'Energie

Produits	Unité	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Consommation total dont	10^3 Tep	27 619	27 610	29 195	30 644	32 161	34 469	35 380
Produits raffinies	10^3 T	9 044	9 453	10 247	10 584	10 327	11 572	11 963
Electricité	Gwh	20 759	21 900	22 979	24 936	25 909	27 387	28 612
Gaz naturel	10^6 m^3	19 845	19 398	20 243	21 432	22 224	23 227	23 740

Effectifs

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Total Effectif	186 071	188 814	190 956	192 339	197 836	204 717	210 280
dont secteur privé	17 296	20 909	25 605	29 735	33 726	39 555	43 644